

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU MANAGEMENT ET DE LA GESTION

TOUTES SPÉCIALITÉS

SECOND GROUPE D'ÉPREUVES

Session 2021

ÉPREUVE ORALE DE DROIT OU D'ÉCONOMIE

Temps de préparation : 20 minutes

Durée de l'épreuve : 20 minutes

Aucun document n'est autorisé. Les calculatrices sont interdites.

SUJET N°23

À partir des documents fournis en annexe et de vos connaissances, vous répondrez aux questions suivantes :

1. Distinguez les notions d'importations et d'exportations.
2. Décrivez l'évolution du solde des échanges commerciaux.
3. Expliquez la dégradation du solde commercial de la France.
4. Présentez les arguments qui vous permettent de répondre à la question suivante :

L'action de l'État peut-elle améliorer le solde du commerce extérieur Français ?

Annexe 1 : Évolutions semestrielles des échanges (en millions d'euros et croissance en % d'un semestre). Le chiffre du commerce extérieur Français.

	1 ^{er} semestre 2015	2 ^{ème} semestre 2015	1 ^{er} semestre 2016
Exportations	228 028	226 028	223 491
Croissance des exportations	3,3 %	-0,5 %	-1,5 %
Importations	250 416	249 873	247 472
Croissance des importations	0,7 %	- 0,2 %	- 1,0 %
Solde	- 22 388	- 22 889	- 23 981

Source : <http://lekiosque.finances.gouv.fr>, Les douanes.

Annexe 2 : Pourquoi la compétitivité de la France ne s'améliore pas.

[...] Ainsi, le déficit commercial de produits manufacturés s'est creusé de 4,5 milliards d'euros en raison de la moins bonne performance de l'aéronautique, le secteur-phare des exportations françaises. [...]. Ce qui montre l'ampleur de la désindustrialisation française au cours de la dernière décennie. [...]

[La] baisse de prélèvements pour les entreprises de l'ordre de 40 milliards d'euros [n'a pas] permis au déficit commercial de se résorber significativement. Seules la dépréciation de l'euro et la baisse du prix du pétrole expliquent le recul du déficit depuis deux ans. [...]

Pour les économistes de Natixis, [...] « *La qualité et la sophistication des produits [Français], continue à se dégrader, avec le recul pris par l'Hexagone dans la modernisation du capital et avec la faiblesse des compétences de la population active* », ainsi que l'atteste le classement PISA effectué par l'OCDE. [...]

Dans le même temps, la reprise de l'économie française, dynamique au premier trimestre, est d'abord tirée par la consommation, ce qui, mécaniquement, nourrit les importations. Ainsi, [...] les achats à l'étranger ont progressé de 1,1 % au premier semestre. [...].

Source : Les Échos, 8 août 2016

Annexe 3 : L'investissement public est la clé de la reprise économique.

Le débat économique en France oscille entre deux positions [...] : l'économiste s'inquiète du chômage massif et des dettes publiques, qui atteignent des sommets historiques ; le scientifique observe la nouvelle forme numérique du progrès technique, qui bouscule les entreprises et l'administration.

Or, réaliser les promesses de la technologie et résoudre les problèmes économiques nécessitent de relancer l'investissement public, d'en faire un projet d'amélioration des conditions de vie et de modernisation de la France. [...] L'investissement public a un fort effet d'entraînement sur l'activité, avec une création de richesse estimée entre 1,3 et 2,5 euros pour chaque euro investi. [...]

Il faut donc partir des besoins et des projets. [...] De quoi a-t-on besoin pour un grand plan d'investissement dans le capital humain : l'école, l'université, la recherche et l'innovation ? Quelle ambition pour la transition énergétique, le solaire, l'éolien ? Quelles sont les infrastructures nécessaires à l'attractivité du territoire et au dynamisme entrepreneurial ? Quelles seront les infrastructures de l'économie numérique ? [...]

Source : Le Monde, le 4 nov. 2016

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU MANAGEMENT ET DE LA GESTION

TOUTES SPÉCIALITÉS

SECOND GROUPE D'ÉPREUVES

Session 2021

CORRIGE N°23

Économie (sur 20 points)

1. Distinguez les notions d'importations et d'exportations. (3 points)

Cette question vise à évaluer les connaissances du candidat en lien avec l'annexe 1. Le terme « distinguer » invite le candidat à montrer les différences entre deux notions.

Les importations désignent l'ensemble des biens et services fournis par des non-résidents à des résidents. Le flux est inversé pour les exportations : Les biens et services sont proposés par les agents économiques résidents sur le territoire à des agents non-résidents.

2. Décrivez l'évolution du solde des échanges commerciaux. (3 points)

Cette question vise à évaluer si le candidat est capable de :
- Interpréter des données économiques présentées sous différents supports (textes, tableaux...);
Il est attendu des candidats une exploitation de l'annexe 1.
Le terme « décrire » invite le candidat à relever des informations pertinentes et à les organiser dans une réponse cohérente en lien avec la question.

Le solde des échanges commerciaux est la différence entre les exportations et les importations de biens et services.

Le solde commercial est déficitaire sur les 2 semestres 2015 et le 1^{er} semestre 2016 : Ce solde passe de - 22 388 millions d'€ à - 23 981 millions d'€.

Ce déficit se creuse en raison d'une baisse régulière du montant des exportations : Leur croissance était positive au 1^{er} semestre 2015 (+ 3,3%), elle devient négative au 1^{er} semestre 2016 avec un taux de - 1,5 % au 1^{er} semestre 2016.

Les importations diminuent également passant d'une croissance positive de + 0,7 % au 1^{er} semestre 2015 à - 1 % au 1^{er} semestre 2016.

Nous pouvons constater que le ralentissement des exportations est supérieur à celui des importations, ce qui explique la dégradation du solde des échanges commerciaux.

(Annexe 2 + connaissances)

- L'État peut soutenir les produits fabriqués en France (« le made in France ») par le biais de différents financements, crédits d'impôts mais également en communiquant auprès de la population. Ainsi la consommation des ménages ne se dirigera pas forcément vers les produits importés. Moins d'importations = Réduction du déficit commercial.

(Connaissances)

2^{ème} axe : L'action de l'État est limitée et d'autres facteurs influencent le solde du commerce extérieur

- L'évolution des prix des matières premières (par exemple, le pétrole) ne dépend pas de l'action de l'État. Si les prix de ces matières premières importées augmentent = dégradation du solde commercial en raison de la hausse des importations.

(Annexe 2 + connaissances)

- Les ménages consomment des produits importés car les prix sont moins élevés que les produits Français (par exemple, le textile). Certains pays se sont spécialisés dans certains secteurs pour augmenter leur efficacité.

(Connaissances + déduction à partir de l'annexe 2)

- L'État présente un déficit budgétaire important. Il est contraint au respect du Pacte de Stabilité et de Croissance, le soutien financier aux entreprises exportatrices par un accroissement des dépenses publiques ou la réduction des recettes semblent difficiles.

(Connaissances)

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU MANAGEMENT ET DE LA GESTION

TOUTES SPÉCIALITÉS

SECOND GROUPE D'ÉPREUVES

Session 2021

ÉPREUVE ORALE DE DROIT OU D'ÉCONOMIE

Temps de préparation : 20 minutes

Durée de l'épreuve : 20 minutes

Aucun document n'est autorisé. Les calculatrices sont interdites.

SUJET N°3 Économie

À partir de vos connaissances et de la documentation fournie en annexe :

1. Présentez la notion de privatisation.
2. Décrivez l'évolution des sociétés publiques françaises entre 2016 et 2017.
3. Expliquez le passage souligné dans l'annexe 2.
4. Rédigez une argumentation qui vous permette de répondre à la question suivante :

Les privatisations menées par l'Etat peuvent-elles permettre de relancer la croissance économique ?

Annexe 1 - Les sociétés publiques françaises entre 2016 et 2017 (hors filiales et participations à l'étranger)

	Nombre de sociétés	Effectifs salariés
Sociétés présentes au 31 décembre 2016	1 708	777 785
Sociétés entrantes au cours de l'année 2017	+221	+2 969
Sociétés sortantes au cours de l'année 2017	-178	-7 141
Sociétés présentes au 31 décembre 2017	1 751	773 613

Source : Insee, paru en 2019, Enquête répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'État en 2017

Annexe 2 : La gestion privée n'est pas plus efficace que la gestion publique

Privatiser le groupe ADP (Aéroports de Paris), la Française des jeux (FDJ) et Engie dans le but d'investir dans l'innovation n'est pas un argument valable. Il existe bien d'autres dispositifs pour soutenir l'innovation des entreprises : Bpifrance, la Caisse des dépôts et consignations, ou encore l'emprunt à des taux très bas aujourd'hui. [...] Lorsqu'il est question de privatisation, la notion d'intérêt général prime. Il n'a pas été prouvé que la gestion privée d'une entreprise est plus efficace que la gestion publique. L'exemple de la privatisation des autoroutes l'atteste : la rentabilité et le service rendu ont finalement dû être payés par les contribuables. La FDJ, ressource financière importante pour l'État, est l'illustration d'un succès. Son fonctionnement est montré en exemple dans le monde entier. Les pratiques sont strictement encadrées, en termes d'addiction, de protection de mineurs, de fraude ou de blanchiment. Ce ne serait plus nécessairement le cas si la part de l'État venait à baisser. Ces garde-fous pourraient disparaître. ADP, de son côté, présente des intérêts économiques et d'aménagement du territoire capitaux. Une privatisation présente plusieurs risques. Une hausse des tarifs aeroportuaires est à craindre. La tentation serait grande, également, d'ouvrir de nombreux créneaux à des compagnies étrangères pour des raisons financières, au détriment d'Air France. Enfin, ADP est propriétaire de milliers d'hectares en Île-de-France. La valorisation de ce patrimoine foncier peut être à terme très juteuse pour des acquéreurs, et ne servirait pas l'intérêt général. [...] Jusqu'à cette année, FDJ apporte déjà 3 milliards d'euros par an à l'État. La cession rapporterait hypothétiquement un milliard, ou deux, en « one shot ». Tout cela pour inciter l'innovation, que l'on peut financer autrement que par les privatisations d'entreprises.

Source : La Croix, Christian Eckert, Ex-secrétaire d'État chargé du budget et des comptes publics, Recueilli par Jeremy Jeanningros, 2018.

Annexe 3 : Il faut veiller à l'utilisation de l'argent des privatisations

Dans le contexte actuel, les privatisations sont une des solutions. Nous pourrions nous en passer si le pays avait des comptes publics excédentaires et une croissance forte. Il manque, en ce moment, le courage politique de baisser la dépense publique et, en même temps, les impôts. Pour financer l'investissement, un pilier de la croissance, il est alors naturel d'envisager la vente des « bijoux de famille ». La privatisation, parce qu'elle est un « fusil à un coup », est une condition nécessaire mais pas suffisante. Deux éléments doivent nous rendre vigilants : le premier, c'est à qui vendre. A priori, l'État a bien bordé son sujet, pour éviter notamment que l'extraordinaire capital foncier actif d'Aéroports de Paris ne « quitte » la France. Car sur le fond, il n'y a pas de raison de craindre qu'un aéroport soit géré par le secteur privé : c'est le cas de nombreux aéroports dans le monde où les conditions de sécurité sont respectées. L'État continuera d'assumer son rôle régalién, [...] Le second élément, c'est à quel prix ? Aujourd'hui, la vente intéresserait de nombreux investisseurs. Les taux d'intérêt sont bas, les prix du marché, élevés. Mais la vente n'ayant lieu que l'année prochaine, nous ne sommes pas à l'abri d'une crise financière. La valorisation de ces entreprises, en moins d'un an, peut largement fluctuer. Au-delà de ces deux points, la question principale est : comment l'argent va-t-il être utilisé ? La dépense publique peut certes accélérer l'investissement, seulement si elle n'est pas qu'un palliatif pour obtenir une croissance un peu moins faible. Le rendement d'une privatisation peut être démultiplié si elle permet des investissements efficaces, dans des secteurs d'avenir en forte demande : numérique, nanotechnologies, agroalimentaire...

Source : La Croix, Marc Touati, Économiste, président du cabinet ACDEFI (Aux commandes de l'économie et de la finance), Recueilli par Romain Subtil, 2018

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU MANAGEMENT ET DE LA GESTION

TOUTES SPÉCIALITÉS

SECOND GROUPE D'ÉPREUVES

Session 2021

CORRIGE N°3

Économie (sur 20 points)

Question 1. Présentez la notion de privatisation (2 points)

On attend du candidat qu'il soit capable d'expliquer un concept du programme économique avec l'aide des annexes 2 et 3 qui lui permettent de déduire la signification de la notion de privatisation

Une privatisation est un transfert de la propriété d'une grosse partie, (voire de la totalité), du capital d'une entreprise du secteur public au secteur privé.

Question 2. Décrivez l'évolution des sociétés publiques françaises entre 2016 et 2017 (4 points)

Le candidat doit interpréter les données économiques présentées sous forme de tableau (annexe 1). La réponse doit nécessairement s'appuyer sur des données chiffrées.

Fin 2017, le nombre de sociétés françaises détenues par l'État s'établit à 1 751 unités, soit 43 sociétés supplémentaires par rapport à 2016. Toutefois, les effectifs salariés des sociétés contrôlées majoritairement par l'État diminuent de 4172. Fin 2017, 773 613 salariés travaillent dans ces sociétés détenues par l'État.

Question 3. Expliquez le passage souligné dans l'annexe 2 (4 points)

Cette partie de l'épreuve vise à évaluer si le candidat est capable d'identifier les informations adaptées dans la documentation fournie et les mobiliser dans l'analyse.

« L'État continuera d'assumer son rôle régalien. »

L'État régalien désigne le rôle que l'État joue dans ses fonctions de maintien de l'ordre public, de défense, de justice et de protection du pays. Ainsi, dans l'annexe 2 l'auteur fait référence au fait que malgré les privatisations engagées et donc la perte du pouvoir

dans la gestion de l'entreprise par l'État, celui-ci ne s'arrêtera pas pour autant d'intervenir grâce à l'exercice de son pouvoir d'autorité régalién.

Question 4. Présentez les arguments qui vous permettent de répondre à la question suivante :

Les privatisations menées par l'État peuvent-elles permettre de relancer la croissance économique ? (10 points)

Le candidat doit répondre à une question relative à un thème d'actualité de manière argumentée et organisée.

Il est attendu du candidat qu'il exploite les informations des annexes 2 et 3, mais aussi qu'il présente des connaissances personnelles.

L'explication de la notion de croissance économique peut être valorisée dans cette question.

Les éléments de réponse exposés ci-dessous ne sont pas exhaustifs : toute autre connaissance personnelle pertinente peut être valorisée.

Axe 1. L'État a raison de privatiser car cela permet de relancer la croissance économique

- La privatisation rapporte de l'argent à l'État ce qui lui permet de se désendetter (*annexe 3*)
- L'argent des privatisations peut servir à investir en soutenant des projets innovants (*annexe 3*)
- La mise en place d'une politique budgétaire de relance (pour relancer la croissance économique) nécessite d'augmenter ses dépenses publiques qui pourraient être financées grâce à l'argent des privatisations (*connaissances personnelles*)

Axe 2. La privatisation n'est pas une solution pérenne pour assurer la relance de la croissance économique

- Une gestion étatique permet d'encadrer strictement les pratiques des sociétés publiques et de favoriser l'intérêt général (*annexe 2*)
- Les entreprises publiques génèrent des ressources importantes pour l'État (ex : FDJ) (*annexe 2*)
- Les entreprises privatisées seraient tentées d'augmenter leurs prix, ce qui irait à l'encontre de l'intérêt général et de la relance de la croissance (*annexe 2*)